

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2015

DÉONTOLOGIE, DROITS ET OBLIGATIONS DES FONCTIONNAIRES - (N° 3099)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 162

présenté par
Mme Descamps-Crosnier

ARTICLE 12

À la dernière phrase de l'alinéa 2 supprimer la première occurrence du mot :

« dans ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel